

Une démarche transversale et collective

Ces travaux, qui reposent sur une démarche transversale et collective, regroupent les services de l'État en Pays de la Loire, la Région Pays de la Loire, la Chambre Régionale d'Agriculture et les professionnels des différentes filières : production animale (bovins, porcs, volailles, lait), productions végétales (mâche, pommes, vins, blés...) et productions de l'aquaculture et de la pêche.

Notre ambition est d'identifier, de porter et d'accélérer, ensemble, des projets concrets et souverains dans tous nos territoires au service de nos filières agro-alimentaires et des filières de la pêche et de l'aquaculture, et ainsi de contribuer aux objectifs nationaux.

Tous les acteurs se réuniront, fin juin, afin de consolider une synthèse régionale qui sera transmise au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire pour le début de l'été en vue de son intégration dans la synthèse nationale, conciliant ambition nationale et déclinaison régionale et territoriale.

La synthèse de ces travaux sera dévoilée le 29 juin 2026 et l'accélérateur agricole, aquacole et de la pêche sera lors lancé et initié.

La souveraineté alimentaire en région Pays de la Loire

L'élevage bovin, pilier historique de la région, produit des viandes et du lait, pour nourrir au-delà des frontières. La Région Pays de la Loire contribue à + de 16% de la production nationale de viande bovine et de 16% pour la production de lait. Néanmoins, la diminution des cheptels menace aujourd'hui cet équilibre. L'enjeu réside, désormais, dans le maintien de cette filière dans la région Pays de la Loire.

Le maraîchage, avec 6 500 hectares de cultures légumières et une mâche représentant 80 % de la production nationale, la région exporte jusqu'à un quart de ses volumes vers l'Europe.

La viticulture, avec ses 31 000 hectares de vignes, incarne parfaitement cette souveraineté alimentaire ouverte sur le monde.

L'aviculture, filière stratégique, produit 18 % des œufs français et exporte une partie de ses volumes.

La pêche et l'aquaculture exportent des coquillages mais importent encore 80 % des poissons consommés.

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 89 / 90 / 91

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr